

Rectificatif

Générale

colonial

## Rectificatif n° 68 Rectification à la décision n° 68 du 24 janvier 1947

n° 68

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 février 1947

Numéro JO  
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro  
28 février 1947

### VISAS

La décision n° 68 du 24 janvier 1947 relative à la nomination d'auxiliaires autochtones est modifiée comme suit :

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article 2

— Au lieu de : < Est nommé à l'emploi de secrétaire pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1947 : Mohamoud Youssouf, Somali Issack, Djibril Abbokor, réunissant 5 ans de services militaires, plus 1 mois et 11 jours dont 3 mois de campagne de France, a droit à l'échelon de solde n° 8, plus 9 mois et 26 jours. > Lire : « Est nommé, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1947, commis auxiliaire (8<sup>e</sup> échelon) à salaire journalier, Mohamoud Vous 1 souf, Somali Issack Djibril Abbokor. » « L'intéressé conserve dans son échelon une ancienneté de 14 mois et 12 jour. »

**Le Gouv, P.-H. SIRIEX.**